L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX : rue de Chartres No 78 — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 15 FEVRIER 1865. — entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:

MERCREDI MATIN, 15 FEVRIER.

☞ Pour les avis de compagnies d'assurances des bateaux et des navires, voir la page anglaise.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour les détails et l'heure des ventes, voir aux annonces.

Par le Shérif, rue [illegible]—Le fonds d'une [illegible]

Par Hoffman & Marks, dans leur salle d'encan, au No 55 dans rue de Chartres—Marchandises [illegible]

Par Montgomery & Bros, au No 89 de la rue du Canal —Distillerie [illegible]—Aussi, en face de la rue St-Louis, la jolie goëlette [illegible]

Par R. Gutierrez, dans le terrain et devant [illegible] sur la Promenade Carondelet,—Bois de [illegible]

Par S. Guinault, à son comptoir d'encan—Meubles.

NOUVELLES MARITIMES.—Le transport [illegible], capitaine Henry Smith, parti de Brazos le 11 courant, est arrivé le 13. Le capitaine rapporte qu'une barque française de Bordeaux, à destination de Matamoros, était échouée sur le rivage à Brazos. Voici les noms des navires marchands qui étaient dans le port:

Barque Nancy Smith, brick Eden Bernard, goëlette Argus Eye.

Il y avait 14 navires employés au blocus de la côte du Texas.

MESURES RECENTES PRISES POUR LA DEFENSE DE RICHMOND.

Ce qui suit a été extrait par nous d'une correspondance adressée de Baltimore à un journal de N.York et reproduite par le True Delta dans son numéro d'hier:

Le général Lee est convaincu que Richmond constituera le point contre lequel seront dirigées les principales opérations militaires du Nord dans la prochaine campagne. Il croit qu'au commencement même du printemps de puissantes armées [illegible] concentrées pour réduire cette ville et que les généraux Grant et Sherman coopéreront [illegible] Farragut pour opérer [illegible] la capitale confédérée. Dans cette conviction, il a pris toutes les mesures qui étaient en son pouvoir pour faire face à cette terrible attaque et y résister. [illegible]

Valeur des conseils de Lee pour la Confédération.

[illegible]

Signification de la nomination du nouveau secrétaire de la guerre.

La nomination de John C. Breckinridge comme secrétaire [illegible]

LES ADIEUX DU GENERAL HOOD.

Les journaux de Richmond du 23 publient le texte de l'ordre du jour qu'a adressé à ses soldats avant son départ de Tupelo, Mississipi, et dont voici la teneur:

« Soldats! A ma requête, j'ai été remplacé au commandement de l'armée. En prenant congé de vous, je vous adresse mes plus sincères remerciements pour la patience avec laquelle vous avez supporté les fatigues de la dernière campagne. [illegible] J. B. HOOD. »

BRUIT D'UNE NOUVELLE ENTREVUE.

Nous lisons dans une correspondance adressée de Washington au Cincinnati Commercial, jusqu'à la date du 1:

[illegible]

EMPLOI DES NEGRES DANS L'ARMEE DU SUD.

[illegible]

Révélations de M. Butler.

Nous lisons dans le Courrier des Etats-Unis:

Bien qu'il nous répugne de revenir sur ce personnage, nous ne pouvons passer sous silence certains passages du discours prononcé récemment par M. Butler à Lowell. [illegible]

« Quelques-uns le héros du fort Fisher, à dit M. Butler; mais le fort Fisher n'a pas été [illegible]

Les attaques contre les généraux Burnside, Hooker et Grant ne sauraient être plus directes. [illegible]

Voici maintenant ce que dit M. Butler au sujet de l'échange des prisonniers:

« L'affaire fut confiée au lieutenant-général, qui me télégraphia, le 18 avril: « Rompez toutes négociations sur l'échange jusqu'à nouvel ordre. » En conséquence, je rompis les pourparlers. [illegible]

LEGISLATURE.

11 février 1865.

SENAT—L'appel nominal constate la présence de 11 membres.

On propose comme de coutume, de déterminer des mandats d'arrêt contre ceux des sénateurs qui persistent à rester absents. Le président déclare que ces propositions ne sont pas à l'ordre. M. Hill blâme ce dernier qui, dit-il, viole ouvertement la Constitution. Celle-ci porte en effet que le Sénat peut faire arrêter ceux de ses membres qui se tiennent éloignés des séances.

M. Hart, et après lui, M. Hill, parlent dans le même sens que M. Hill; mais il n'est pris aucune décision au sujet des mandats d'arrêt et la séance est enfin levée.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS—La Chambre, après avoir disposé de quelques mesures d'un intérêt secondaire, délibère sur le bill des Ecoles. Pendant la discussion, on annonce un message du gouverneur Hahn qui fait savoir à la Législature que le secrétaire d'Etat de l'Union lui a transmis la résolution conjointe du Congrès relative à l'abolition de l'esclavage, sous forme d'amendement à la Constitution des Etats-Unis. Cet amendement ne fera partie de la Constitution que quand il sera ratifié par les législatures des trois quarts des Etats. Le gouverneur engage la Législature de la Louisiane à y adhérer immédiatement.

Le règlement est suspendu et la résolution conjointe du Congrès, abolissant l'esclavage dans toute l'étendue de l'Union, est acceptée et ratifiée à l'unanimité, après les trois lectures de rigueur.

La Chambre vote ensuite une résolution pour remercier le gouverneur de la promptitude qu'il a mise à soumettre à la Législature l'amendement constitutionnel.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—L'affaire des Etats-Unis contre Symanky a été appelée. Il s'agissait de l'intervention de Mme Symanky qui réclame une hypothèque tacite pour plus de $24,000 montant de ses reprises, hypothèque pesant sur du terrain, dont la confiscation est demandée au profit des Etats-Unis. La demande de Mme Symanky a été présentée et soumise à la Cour.

PREMIERE COUR DE DISTRICT—Juge Howell.—William, homme de couleur, demeurant rue St-Antoine, a été déclaré coupable d'avoir volé des ouvrages en cheveux d'une valeur de $28, volés chez M. Avet, et qu'on a trouvé en sa possession.

Ch. Frederick accusé d'avoir pris un baril de whisky au capitaine Bloom a été acquitté.

COUR PROVOSTALE—L'officier de police spéciale Samuel Johnson a été jugé hier sur l'accusation d'avoir de concert avec un autre officier, extorqué une somme de dix piastres à une boutiquière de la rue Tchoupitoulas. [illegible] Les deux prévenus ont été déclarés coupables. [illegible] L'accusé a été acquitté.

EDITION D'HIER SOIR

La conscription à la Nouvelle-Orléans.

Nous lisons dans le Times de ce matin:

Nous sommes autorisés à dire que le tirage aura lieu positivement demain (mercredi) 15 courant. Le tirage se fera rue Carondelet No 45. Les noms de ceux qui sont enregistrés dans le Quatrième District seront tirés les premiers de la roue.

Nouvelles du Texas.

Dates jusqu'au 8 février.

RELATIONS AVEC LE MEXIQUE

Le général Price.

[illegible]

Les journaux de Houston, du 8, reçus par le Fleming, contiennent les nouvelles suivantes:

L'empire mexicain et la Confédération

Le Houston Telegraph du 8 février publie la correspondance échangée dernièrement entre le colonel Pyron, commandant de place à San-Antonio, et le général Florentino Lopez, commandant les troupes de Maximilien sur les bords du Rio Grande.

Le premier assure le général Lopez que c'est le désir de son gouvernement d'entretenir les plus amicales relations avec le gouvernement impérial du Mexique, [illegible]

Voici la réponse du général Lopez:

Division Mejia.

Empire Mexicain, brigade Lopez, commandant en chef.

Colonel—Je suis touché de la bonne courtoisie que vous me témoignez, [illegible]

Piedra Negras, 10 janvier 1865.

FLORENTINO LOPEZ, Brigadier-général.

Au col. C. L. Pyron, commandant de place.

[illegible]

Combat avec les Indiens.

Le Houston Telegraph du 8 donne la nouvelle suivante:

[illegible]

Les embarras du général Sterling Price.

Le général Sterling Price et l'ex-lieutenant-gouverneur Reynolds du Missouri, [illegible]

Washington, Texas, 26 janvier 1865.

Au Texas Republican:

[illegible]

Très respectueusement,

STERLING PRICE.

De Galveston.

Le Galveston News du 7, publié à Houston, apprend que les défenses de Galveston sont étendues et améliorées. Un grand nombre de nègres travaillent aux fortifications. [illegible]

Emigration d'habitants du Nord de la Louisiane.

Une lettre de Shreveport dit que beaucoup de planteurs quittent leurs plantations pour émigrer dans l'intérieur du Texas. [illegible]

Matamoros n'est pas un port libre.

Le Houston Telegraph du 8 dit: [illegible]

[illegible] dans l'espace de deux mois. Le Ravine aux affaires de la Guerre, à [illegible] importantes à l'importation [illegible]

Arrivée du Fung Shuey.

Le steamer Fung Shuey, capitaine J. B. Hildreth, parti de New York le 4 avec la malle, est arrivé ce matin, après avoir été retenu à la barre depuis dimanche soir. Il a essuyé dans la traversée de fortes bourrasques du Sud-Est au Nord-Ouest.

Voici la liste des passagers qu'il amène.

[illegible]

Capture de 40 Fédéraux en Floride.

Une lettre relate la nouvelle suivante apportée par un steamer arrivé de la Floride, qu'on a traité à la capture d'une partie du 75e régiment de l'Ohio qui était stationné à Jacksonville. Jeudi dernier, 40 hommes commandés par un capitaine partirent de Jacksonville et se rendirent à 15 milles dans la direction de Baldwin [illegible]

ENCORE LA RECONNAISSANCE.

Parmi toutes les conjectures faites par les correspondants de journaux à l'occasion des négociations de paix nous n'avions pas encore vu reparaître l'hypothèse souvent démentie de la reconnaissance. Un correspondant du New York Daily News se charge de combler cette lacune. Voici ce qu'il écrit de Washington à la date du 2 février:

[illegible]

LA LEGION DE LA SONORA A LA FRANCE.—Nous trouvons le paragraphe suivant dans la correspondance parisienne du Courrier des E. U. en date du 13 janvier:

[illegible]

EUROPE

Voici quelques nouvelles complémentaires que nous tirons de nos journaux européens.

Italie

La séance du parlement italien du 10 janvier n'a pas été dénuée d'intérêt. Le télégraphe en rend compte en ces termes:

« M. Gonfetti interpelle le ministère sur les conditions auxquelles aurait eu lieu l'extradition de Lagala et de ses complices.

[illegible]

Espagne.

Le maréchal Narvaez a présenté aux Cortès le projet de loi sur l'abandon de Saint-Domingue. [illegible]

Séance du 7 janvier.—M. le président du conseil des ministres est monté à la tribune et a lu un projet de loi pour l'abandon de l'île de St-Domingue. [illegible]

FEUILLETON.

LES MILLIONS

DU COUSIN GASPARD.

XVI.

Tous deux descendirent au jardin et marchèrent silencieusement dans une allée, ombragée de grands arbres à épais feuillage.

Arrivé à l'extrémité de l'allée, le zemindar entra dans un petit pavillon qui donnait sur un autre jardin, lequel dépendait en apparence d'une maison voisine.

Au moyen d'une petite clef, Narain Sagore ouvrit une porte secrète masquée par des boiseries, et fit signe au brahmine de le suivre.

Ils pénétrèrent dans notre jardin, où se trouvait une maison qu'ils ne firent encore que traverser, puis enfin dans une seconde maison, qui, du dehors, semblait en ruines et complètement inhabitée.

Plusieurs Indous, couchés sur des nattes ou accroupis sur leurs talons, étaient réunis dans une vaste salle.

A l'entrée de Narain Sagore, tous se levèrent et le saluèrent avec respect.

Le plupart portaient le costume des colporteurs indous et des dasi (messagers).

Narain Sagore s'adressa au plus âgé de tous et promena autour de lui un regard inquiet.

—Tu les connais tous? demanda le zemindar au vieux brahmine.

—Tous.

—Ils sont fidèles? [illegible]

[illegible]

—C'est bien [illegible]

La brahmine leva les bras vers le ciel par un élan de joie.

—Enfin! dit-il.

[illegible]

—Laissons le passé de côté, vous dis-je, reprit Norval. Pensons au présent. Vous revendiquez pour votre fille la dignité de Juthika Madhal, la fortune que je vous ai apportée, Zara. Que vous prétendez [illegible]

[illegible]

Marguerite, qui tenait toujours sa main sur le sein [illegible]

[illegible]

Après un instant de silence, il se dirigea vers un groupe pareil. Il aperçut du geste un jardinier indou qui traversait une allée.

[illegible]

Le zemindar s'inclina silencieusement.

—Un mot encore avant d'aborder la grande question, reprit Norval, duquel [illegible]

[illegible]

A continuer.

AVIS.

Les amis et connaissances de feu Antoine LANDMAN sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu [illegible] JEUDI, 16 du courant, à 3 heures. [illegible]

Décédée le 10 février 1865, Mme veuve PAUL COSSON, née Lise Drapez.

[illegible]

Décédé, hier, à 8 heures du soir, à l'âge d'un mois et demi, MARCEL LEON, fils de Charles Léon et d'Elisabeth Conrad. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à trois heures et demie de l'après-midi. [illegible]

Enlevée à jamais, à l'âge de 45 minutes de la nuit, à la fleur de ses ans et après 5 jours de maladie, le 14 dans Dna. FRANCISCA VALDES, hija de Francisco Valdez y de Anna Wilson, [illegible]

[illegible]

TUS PADRES

ATTENTION.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

On achète

AU PLUS HAUT PRIX

L'OR, L'ARGENT,

ET

Tous les Billets

QUI NE PASSENT PLUS,

ET

LES BILLETS DECHIRES,

15 — RUE ST. CHARLES — 15

vis-à-vis le True Delta, de 6 heures du matin à 8 heures du soir.

AVIS.

Le Dr. F. H. A. A. KAUFMANN, depuis vingt ans médecin à la Pointe Coupée, [illegible]

Pommes de terre Pink Eye.

Cinq cents barils véritables Pommes de terre Pink Eye de Boston, en débarquement du steamer [illegible], et en magasin, à vendre par

JOHN KING.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 14 février.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Mardi soir, 14 février.

COTON—La demande a encore été bonne aujourd'hui, mais le marché a offert de l'irrégularité. Quelques autorisés ont représenté les prix comme plus élevés, tandis que d'autres prétendent n'avoir acheté que des cotons qui n'auraient pas été acceptés hier. Les ventes embrassent 200 balles dont 3 de rouennés, [illegible]

TABAC—Samedi dernier, une vente [illegible]

SUCRE ET MELASSE—Les arrivages ont été très faibles [illegible]

PRODUITS DE L'OUEST—Un bateau à vapeur est arrivé hier du matin, [illegible]

FRETS—Les taux du fret ont monté à [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 13 février.

[illegible]

☞ Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc., voir la partie anglaise.

Licences de ville.

Bureau du Trésorier—11 février 1865.

AVIS—Toutes les personnes qui font des affaires [illegible]

JOHN S. WALTON, Trésorier de la Ville.

Avis aux contribuables d'Etat.

1ER DISTRICT—VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Hope, de la Nlle-Orléans.

No 69, RUE DU CANAL

[illegible]

A. LEBLEUX.

DEPARTEMENT des Travaux Hydrauliques.

[illegible]

J. E. PERRY.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle De l'Etat de la Louisiane.

Nlle Orléans, 12 janvier 1865.

[illegible]

Maison d'Encan, de Commission et Transit.

[illegible]

Matamoros, les janvier 1865.

—Références—

[illegible]

Voiles loup.

Les dames trouveront un grand assortiment de VOILES LOUP chez

Mme SOPHIE, [illegible] rue de Chartres.

LE Dr. JULES A. MATHIEU, HOMŒOPATHISTE,

REPREND avec sollicité l'honneur de la Médecine, informe ses clients et le public, qu'il est allé [illegible] CONSULTATION au

No. 310 rue des Remparts,

près l'Esplanade

Mme OLYMPE, 154 — RUE DU CANAL — 154

[illegible]

Restaurant Français,

14 RUE DE CHARTRES 14

Tenu par M. Philippe Forget.

[illegible]

Hotel du Globe,

[illegible]

AVIS.

[illegible]

Avis de société.

[illegible]

WOODRUFF, BUTLER & Co.

GROCERIES EN GROS et de Commission

[illegible]

Avis de société.

THOMAS M. CONVERSE — ARTHUR POINSY.

[illegible]

100,000 bardeaux.

[illegible]

A vendre

[illegible]

AVIS.

[illegible]

K. NAUTEN.

Restaurant des Amis,

M. FRANCIS COLOMES, [illegible]

Le Docteur PIERRE TRICOU

[illegible]

Café à vendre

Pour cause de départ.

[illegible]

PHOTOGRAPHIE

Seulement $3 la douzaine.

AYANT acheté la galerie de Photographie du No. 33 DE LA RUE DU CAMP, [illegible]

JOSEPH LANGWITH.

LAINE!!

ON DONNERA LE PRIX LE PLUS ELEVE [illegible]

DEMANDE D'EMPLOI.

[illegible]

1865.

AVIS IMPORTANT AUX DAMES

Nouvelle et merveilleuse invention.

Jupons brévetés elliptiques à ressorts doubles,

DE

J. W. BRADLEY.

[illegible]

JUPONS ELLIPTIQUES, à ressorts, de Bradley, patente de J. W. Bradley.

[illegible]

Champagne Chs. Farre.

[illegible]

BOIS DE CONSTRUCTION

[illegible]

Prets sur gages.

[illegible]

A LOUER

[illegible]

MAISON A LOUER

[illegible]

HOPITAL DE LA VILLE.

[illegible]

ALFRED BOULIGNY, encanteur

Rue Carondelet, No 20.

[illegible]

Demande de Ferblantier.

ON demande UN BON FERBLANTIER [illegible]

C. PETITPAIN

Courtier Maritime

ET

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE

[illegible]

Bernard Turpin,

ENCANTEUR

ET

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE

[illegible]

SPECTACLES.

Theatre St. Charles

[illegible]

Théâtre des Variétés.

[illegible]

Académie de Musique.

[illegible]

Salle de Bal d'Orléans,

Rue d'Orléans entre Royale et Bourbon.

UN GRAND BAL PARE ET MASQUE

[illegible]

Grand bal paré et masqué

[illegible]

AU THEATRE DE L'OPERA,

[illegible]

I. O. O. F.

Un Bal paré avec les insignes de l'ordre,

[illegible]

Au théâtre de l'Opéra,

[illegible]

FOIRE.

Au profit de l'Asile de Ste-Croix

[illegible]

Quartier Général du Département du Golfe

Bureau de Prévôt de Maréchal [illegible]

ORDRE D'ENROLEMENT No 3

[illegible]

Bureau du Surintendant,

Service de recrutement de Volontaires

Nlle Orléans, [illegible] janvier 1865.

[illegible]

Le Tirage! Le Tirage!!

EVITEZ LE TIRAGE.

[illegible]

EVITEZ LE TIRAGE

[illegible]

EVITEZ LE TIRAGE

ON DEMANDE [illegible] REMPLAÇANTS

[illegible]

Conscription! Conscription!

Passage de la Bourse, No 38, près la rue de la Douane.

[illegible]

FONTAINE & MOREL.

AVIS.

[illegible]

E. JOURDAN.

PHARMACIE NOUVELLE.

[illegible]

Vente par le Marshal.

George Bollinger, George N. Thurston assignee contre George M. Chapman et James O. Woodruff.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente par Hoffman & Marks

[illegible]

PAR HOFFMAN & MARKS

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

[illegible]

JOHN W. THOMAS,

[illegible]

Entrepot de Tapis,

[illegible] Rue de Chartres,

[illegible]